

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 AVRIL 2008**

**Etaients présents** : MM BLOT FROISSART ROGER HURTEKANT PREDKI GADOUX SOYEZ BLIN  
CARDON HENNERON

**Etait représentée** : Mme FLIPAUX représentée par M. BLOT

Mme BLIN est désignée secrétaire de séance

La lecture du précédent compte rendu de conseil n'appelle pas d'observation.

**1. COMPTE ADMINISTRATIF 2008**

Monsieur le Maire présente aux conseillers le compte administratif 2007 :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

		PREVU	REALISE
<b>DEPENSES</b>		<b>114 978.00 E</b>	<b>79 315.39 E</b>
11	Charges à caractère général	39 209.25 E	30 166.32 E
12	Charges de personnel	33 950.00 E	27 395.80 E
65	Autres charges gestion courante	24 800.00 E	19 463.90 E
67	Charges exceptionnelles	2 289.37 E	2 289.37 E
23	Virement à la sect° d'investis.	14 729.38 E	0.00 E
<b>RECETTES</b>		<b>114 978.00 E</b>	<b>118 659.17 E</b>
70	Produits des services	50.00 E	299.76 E
73	Impôts et taxes	36 328.00 E	41 112.18 E
74	Dotations et participations	52 311.00 E	49 015.06 E
75	Autres produits gestion courant	4 700.00 E	6 640.45 E
77	Produits exceptionnels	0.00 E	2.31 E
2	Excédent antérieur reporté Fonc	21 589.00 E	21 589.41 E

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

		PREVU	REALISE	RESTES A REALISER	Crédits annulés
<b>DEPENSES</b>		<b>125 149.49 E</b>	<b>15 853.99 E</b>	<b>109 295.50 E</b>	<b>0.00 E</b>
20	Immobilisations incorporelles	14 372.10 E	0.00 E	14 372.10 E	0.00 E
21	Immobilisations corporelles	65 719.00 E	15 853.99 E	49 865.01 E	0.00 E
23	Immobilisations en cours	45 058.39 E	0.00 E	45 058.39 E	0.00 E
<b>RECETTES</b>		<b>99 258.87 E</b>	<b>70 529.48 E</b>	<b>25 890.63 E</b>	<b>2 838.76 E</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	45 567.63 E	45 567.63 E	1 654.45 E	0.00 E
13	Subventions d'investissement	0.00 E	0.00 E	10 236.18 E	0.00 E
16	Emprunts reçus	14 000.00 E	0.00 E	14 000.00 E	0.00 E
21	Virement de la section de fonct.	14 729.39 E	0.00 E	0.00 E	14 729.39 E
1	Solde d'exécution d'inv. reporté	24 961.85 E	24 961.85 E	0.00 E	0.00 E

Le résultat cumulé 2007 est excédentaire de 39 343,78 € en fonctionnement et de 54 675,49 en investissement.

Le résultat de clôture de l'exercice 2007 est donc de 94 019,27 €.

Ce résultat permet d'affecter 38 315,52 € en réserves d'investissement au compte R 1068 et de reporter 1 028,26 € en recettes de fonctionnement, article R 002.

Conformément à la règle, Monsieur le Maire quitte la salle de conseil. Monsieur FROISSART, premier adjoint, M. FROISSART soumet le compte administratif 2007 au vote du conseil.

Unanimité des votants. ( 9)

## 2. BUDGET PRIMITIF 2008

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2008 qui reprend les résultats de l'exercice antérieur ainsi que les opérations d'investissement qui restent à réaliser :

Le budget primitif s'équilibre donc de la façon suivante :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BUDGET 2007	BUDGET 2008
N°	Libellés	114 978.00 E	84 750.00 E
11	Charges à caractère général	39 209.25 E	37 300.00 E
12	Charges de personnel	33 950.00 E	22 450.00 E
65	Autres charges gestion courante	24 800.00 E	25 000.00 E
67	Charges exceptionnelles	2 289.37 E	0.00 E
23	Virement à la sect° d'investis.	14 729.38 E	0.00 E

RECETTES		BUDGET 2007	BUDGET 2008
N°	Libellés	114 978.00 E	98 519.26 E
70	Produits des services	50.00 E	0.00 E
73	Impôts et taxes	36 328.00 E	37 775.00 E
74	Dotations et participations	52 311.00 E	53 216.00 E
75	Autres produits gestion courant	4 700.00 E	6 500.00 E
002	Excédent antérieur reporté Fonc	21 589.00 E	1 028.26 E

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Pour une meilleure lisibilité du budget et une complète information des conseillers municipaux, un tableau des opérations d'investissement est joint au budget primitif 2008 :

Carte communale	: 14 372,10
Aménagement du marais	: 27 600,00
Eclairage public ruelle cimetièrè	: 7 328,00
Grille école	: 4 443,00
Entrée du village, ruissellement	: 6 000,00
Equipement de la cuisine de la salle des fêtes	: 8 177.15
Sauvegarde de la sacristie	: 22 000,00
Acquisition logiciel gestion	: 2 500,00

Monsieur le Maire précise que les taux de la fiscalité ne sont pas revalorisés cette année.

Pour : unanimité.

## 3. ABANDON D'UNE D.U.P

Monsieur le Maire rappelle la précédente séance de conseil municipal (2 avril 2008) au cours de laquelle il a longuement présenté le cheminement du projet d'aménagement de l'entrée sud de Guyencourt. Il avait à ce moment là demandé à chaque conseiller de réfléchir sur la suite qu'il faudrait donner à ce projet, sachant que lui, personnellement, proposera dans quelques instant d'abandonner l'idée de création de bassins, et de limiter l'action de la commune à la résolution du vrai problème : le ruissellement des eaux pluviales.

Monsieur le Maire soumet au conseil sa proposition d'abandon de la procédure de DUP et du projet d'aménagement de cette zone.

Pour : unanimité.

Monsieur BLOT présente à ses collègues les plans réalisés dans le cadre de l'étude de la SOMEA. Il estime que dans un premier temps il faudra installer deux caniveaux devant les entrées de propriétés

des numéros 23 et 25 rue Théophile Déprez et mettre en place des fossés de 2,5 mètres de large le long du chemin Saint Nicolas..

Monsieur CARDON pense que les fossés sont prévus à droite le long de ce chemin.

Monsieur FROISSART confirme.

Monsieur BLOT explique que pour la création de ces fossés, il y aura lieu d'entrer en contact et de négocier avec les propriétaires et les exploitants des parcelles d'implantation. A cet effet il estime utile de confier à la SOMEA une mission pour mener ces négociations. Il donne lecture de la convention que lui propose la SOMEA à cet effet. Coût de cette mission : 500 €.

Madame BLIN se demande s'il n'y aura pas à verser des indemnités.

Monsieur PREDKI explique que c'est une des raisons pour lesquelles il faut confier cette mission à la SOMEA qui a des relations privilégiés avec les exploitants agricoles et sont spécialistes en ce domaine.

Monsieur le Maire soumet sa proposition au vote.

Unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention avec la SOMEA.

Monsieur BLOT rappelle que les habitations de MM SAUVE & DUBOILE rue de Bayonne, connaissent également des problèmes de ruissellement. Il serait possible de changer l'avaloir existant par une grille. Une entrée de garage aurait besoin d'être rehaussée.

Monsieur CARDON rappelle le problème des évacuations des eaux pluviales vers la pâture située à proximité de la salle des fêtes.

#### **4. QUESTIONS DIVERSES :**

##### **4.1. Contrat d'entretien des espaces verts**

L'ADSEA propose comme chaque année une actualisation du contrat de tonte des espaces verts de la commune. Cette année 2% d'augmentation sont prévus.

Unanimité.

##### **4.2. Fêtes et cérémonies**

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues les principales dates des fêtes et commémorations de la commune :

8 mai : Cérémonie à 11 h

18 mai : Repas des aînés de la commune. Les élus paient leurs repas, les personnes extérieures paient 20 €.

14 juillet : Monsieur HURTEKANT explique qu'il a demandé un devis à « La Palombes » qui propose un feu d'artifice « clé en mains » avec un artificier mis à disposition.. Coût de cette prestation : 1000 € Cependant un souci réside : la salle des fêtes est louée le 13 juillet au soir et ne sera libérée que vers 12 h le 14 juillet. Monsieur ROGER pense qu'il serait possible d'organiser une soirée barbecue en complément du feu d'artifice. M. BLOT regardera dans la réserve de la salle des fêtes s'il reste des lampions pour le 14 juillet. M. GADOUX se porte volontaire pour assumer l'organisation de la soirée du 13 juillet.

Fête locale : Monsieur BLOT explique qu'il en coûterait 250 € pour faire venir les forains (Barbe à papa, pêche aux canards, « coup de poing », et structure gonflable. Sur ces 250 € la commune prendrait à charge 150 €. Le Maire et les adjoints prendront le résiduel en charge( 100 €). Monsieur BLOT explique qu'une « BANDA » est prête à participer à l'animation de notre fête locale moyennant une participation financière de 300 €.

Monsieur GADOUX explique qu'il y a quelques années avait lieu le dimanche midi du week-end de fête locale une cérémonie à la salle des fêtes avec remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries.

Monsieur BLOT estime qu'effectivement cette cérémonie pourrait être réactivée cette année. Il demande à ses collègues de s'exprimer par un vote sur l'ensemble de ces propositions pour la fête nationale et la fête locale.

Unanimité.

#### **4.3. Edition d'un journal municipal**

Monsieur PREDKI présente aux conseillers le fruits des premiers travaux des élus chargés de la publication du journal municipal. Le titre est déjà trouvé : « Le Guyencourtois ». la publication serait trimestrielle et chaque numéro contiendrait des rubriques récurrentes.

Par exemple : les permanences de la mairie, l'agenda, des scoops, des informations locales. Le Maire serait chargé de l'éditorial ' « le mot du Maire ». Une page sera consacrée à la présentation du budget communal. Les guyencourtois pourront trouver dans le premier numéro des textes reprenant les premières décisions du conseil municipal, les actions du Maire et des adjoints dans le cadre des délégations qui leur ont été consenties. L'institutrice sera mise à contribution pour réaliser un article sur l'école, le regroupement scolaire. Les lecteurs découvriront un reportage sur le restaurant « des écrevisses » à Ailly-sur-Noye. Des jeux et des recettes compléteront ce premier numéro qui sera également agrémenté de plusieurs photographies.

Monsieur BLOT remercie les responsables du bulletin pour ce premier travail réalisé.

#### **4.4. Divers**

Monsieur PREDKI explique que son épouse se propose d'animer une approche de la danse Jazz dans la salle des fêtes. Il demande l'autorisation au conseil de lancer ce projet.

Unanimité